

DGH COLLÈGE 2023

un collège rayé de la carte

LA CGT ÉDUC'ACTION DES BOUCHES DU RHÔNE LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE



Le vendredi 3 février s'est tenu à la DSDEN 13 le CSA-SD sur les DHG collèges pour la rentrée 2023.

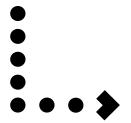
La DSDEN 13 a annoncé aux organisations syndicales la création de 34 nouvelles divisions suite à une poussée démographique et de 4 ULIS.

C'est en retirant 4 heures (du panier autonomie) à chaque collège du département en moyenne que la DSDEN finance ces ouvertures de 34 divisions. La perte se monte à 598 heures sur le département, l'équivalent de 34 ETP. L'équivalent de la DGH du collège Triolet.

DES ANNÉES DE BAISSE DE DGH

D'année en année, la DSDEN 13 dégrade la situation dans les collèges. Depuis 2018, les collèges accueillent 4 000 élèves en plus, et perdent 1 680 heures sur la marge d'autonomie, dédiées aux groupes, dédoublements et autres dispositifs.

Profitons de la période pour construire face au mépris de la DSDEN 13 un rapport de force qui nous permettra de gagner les heures nécessaires au bon fonctionnement de nos établissements.



En 2023, une baisse de 598 heures sur le panier autonomie des DGH. L'équivalent de la DGH d'un collège

Création de classes ULIS

C'est la moindre des choses : la DSDEN poursuit sa politique de « rattrapage » du manque grave d'ULIS. Création de : 3 ULIS TFC (collège Clair Soleil dans le 14ème, Saint-Eutrope à Aix et Lucie Aubrac à Eyguières) et 1 ULIS TFA au (collège Roy d'Espagne dans el 9ème).

Attention : souvent la DHG n'est pas abondée à hauteur de 21h ! La DSDEN ne comptabilisent pas les élèves ULIS dans les effectifs des classes. Si votre classe est de 28 élèves, lorsque les élèves de ULIS sont en inclusion, ils et elles s'y rajoutent ! C'est l'inclusion à l'envers ! Nous revendiquons que les élèves soient affecté·es à des divisions et que, en plus, ils et elles bénéficie du dispositif ULIS. Il faut bien les comptabiliser deux fois.



Le ministère serait en train de rédiger les textes réglementaires pour supprimer l'heure de technologie en 6ème. Cette heure-ci est encore financée dans les DHG, mais sera fléchées pour ce fameux « soutien » en français et en maths. Or, le ministère préconise un soutien en petits groupes, ce qui implique la création de groupes supplémentaires.

Comment les financer?

À l'établissement le choix. Le collège pourrait faire un « appel à candidature » pour des Professeur·es des Écoles volontaires qui viendraient faire le soutien en collège, par exemple, le mercredi matin ; iels seraient payé·es sur des moyens 1er degré. Ou alors il peut aussi gérer ces différents groupes (le groupe de soutien et les autres) avec ses moyens internes, en utilisant la part d'autonomie.

Rien ne va : la création de groupes de niveaux (dont on sait à quel point ils sont contraires à l'intérêt pédagogique), la suppression de la techno, la mise en place d'une usine à gaz qui risque de se transformer en une sorte d'« Accompagnement Personnalisé » en barrette en mode collège...

Il ne faut pas oublier que les groupes de niveaux sont inefficaces du point de vue pédagogique et qu'ils renforcent les inégalités sociales !



Le sort des profs de techno

Ils et elles vont perdre des heures. La DSDEN affirme travailler avec les chef·fes d'établissement pour sauver les postes (des titulaires). Toute menace de suppression doit être donc dénoncée.

Mais c'est une rustine : les collègues titulaires vont tout de même se retrouver dans beaucoup de cas en complément de service, les postes vacants vont être supprimés sans hésitation, comme les postes occupés par des contractuel·les (qui pour la DSDEN sont à peu près la même chose qu'on poste vacant en fait...); l'administration parle aussi d'un redéploiement des profs de techno sur les autres niveaux, comme d'une intervention pour la découverte des métiers en 5ème ; mais les profs de techno peuvent aussi être remobilisé·es pour les soutien en 6ème...

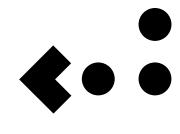
De plus, la DSDEN affirme ne pas savoir combien de profs de techno seront touché·es par ces mesures (CSD, suppressions...). Rien n'est prévu en matière de prévention des risques socio-organisationnels.



Déjà, la mobilisation s'organise dans plusieurs collèges du département. La CGT va prendre l'initiative de proposer un calendrier d'action à l'intersyndical. Dans les établissements, nous pouvons dès maintenant organiser des AG et des HIS pour informer les collègues et préparer les CA. Nous pouvons aussi reprendre contact avec les parents élu·es au CA pour aider à la construction de la mobilisation.

Faisons un historique des dispositifs qui ont disparu depuis 2017.

La revendication principale étant un retour au DGH avant les pertes vertigineuses, soient 137 postes dans le département au minimum.





PALMARÈS DE L'HORREUR

Au cours des dernières années, la DSDEN a patiemment utilisé les moyens du « Panier Autonomie » pour financer les ouvertures de divisions pour accueillir les collégien·nes du département.

Nous pouvons aider les équipes à retrouver les chiffres des DGH et des effectifs des années

Nous invitons les équipes à faire l'inventaire des dispositifs précédentes. abandonnés au fil du mandat de Blanquer.

Pour bien nous remettre en tête, l'étendue des pertes d'heures du panier autonomie, voici un petit palmarès des pertes les plus importantes depuis 2018.

> Vallon des pins — 93 heures Wallon - 80 heures - 79 heures Quinet Rostand — 77 heures Rosa Parks — 66 heures — 42 heures Camus - 26 heures Sarraute

- La restitution des 2 400 heures pour compenser les pertes depuis 2018
- Des recrutements massifs de personnels (enseignant-es, ATSS, vie scolaire,
- AESH,..) pour couvrir les besoins;
- Des classes ne dépassant pas 20 élèves voire 16 en Éducation prioritaire;
- La création de vrais statuts pour les AESH et les AEd ;

